

# A l'Assemblée Nationale

©Assemblée nationale

## Mes votes de mars à juillet 2015

### **Contre la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République)**

Ce texte organise une disparition progressive des communes. Les intercommunalités sont renforcées par la prise en charge de nouvelles compétences sans qu'une simplification réelle soit apportée. C'est aussi la loi qui institue la Métropole du Grand Paris, avec un amendement scélérat qui avait pour but d'éliminer Nathalie Kosciusko-Morizet et qu'heureusement, suite à notre recours, le Conseil constitutionnel a annulé.

### **Pour la proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie (première lecture)**

Cette loi courageuse s'inscrit à la suite de la loi de 2005. Loin d'instaurer un suicide assisté, elle permet de vivre jusqu'à la fin sans souffrance.

### **Contre le projet de loi relatif à la biodiversité.**

Cette loi crée un organisme supplémentaire sans financement. Elle porte par ailleurs atteinte à la compétitivité des agriculteurs en les faisant crouler sous les tracasseries administratives. C'est une loi d'affichage qui ignore la France rurale.

### **Contre la loi de modernisation de notre système de santé (loi Touraine)**

Les risques sont très importants d'une dégradation et d'un déclin du système de soins français. Ce texte tourne le dos aux médecins en faisant notamment peser sur eux de plus en plus de contraintes administratives.

### **Contre la loi relative au renseignement : Danger !**

*(voir ci-contre)*

J'ai voté contre cette loi qui est liberticide. Aucun contrôle réel n'est prévu. Un recours a été déposé devant le Conseil constitutionnel, garant des libertés individuelles, mais rejeté pour l'essentiel.

### **Contre le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte**

Les dispositions présentées par ce texte seront très coûteuses alors même que les objectifs prévus, en chiffres bien ronds, sont tout à fait irréalistes.

### **Contre le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi (loi Macron)**

Les changements apportés dans cette loi ne sont que « cosmétiques ». Des réformes bien plus profondes sont à mener.

### **Contre le projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019**

La proposition est largement insuffisante. Des problèmes de ressources humaines dans l'armée de l'air et la marine vont apparaître à moyen terme.

## Loi sur le renseignement : une loi liberticide

*"Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux".*

**Benjamin Franklin**

### **Cette loi met gravement en danger nos libertés individuelles élémentaires,**

elle est contraire à l'esprit de notre Constitution. Elle prend prétexte de la lutte contre le terrorisme, qui n'est qu'une des sept raisons invoquées pour légaliser des pratiques d'écoute à grande échelle, donc un contrôle de masse. Car elle les autorise aussi pour des intérêts vastes et vagues comme *"les atteintes à la forme républicaine des institutions"* ou *"les violences collectives de nature à porter atteinte à la sécurité nationale"*...

**Cette loi est d'abord motivée par la peur** et non par la réflexion et l'intelligence, et notamment par la peur de déplaire à un électorat que l'on croit incapable de comprendre les dangers de la surveillance de masse et uniquement sensible à la gesticulation sécuritaire. Je pense, pour ma part, mes concitoyens bien plus intelligents et capables de raisonner sur les véritables moyens de lutter contre le terrorisme. Cette loi, c'est finalement le triomphe du terrorisme, si la lutte contre le terrorisme nous conduit à renier nos valeurs.

L'argument avancé par tous les promoteurs de cette loi : "quand on a rien à se reprocher, ce n'est pas grave d'être écouté", fait froid dans le dos. Il ne suffit pas d'avoir bonne conscience pour être innocent, la bonne foi du prévenu n'est jamais présumée, on le voit bien en matière fiscale ! Et les erreurs judiciaires, de Patrick Dils à l'affaire d'Outreau, sont nombreuses... Pourtant tous avaient apprécié ce beau film de *La Vie des Autres*, retraçant les horreurs des écoutes de la Stasi dans l'ex-Allemagne de l'Est...

### **Deux procédures sont particulièrement inquiétantes : les "IMSI catchers" et les algorithmes.**

Les "IMSI catchers" permettent d'écouter absolument tout le monde sur un périmètre donné, et c'est sur l'enregistrement du flux qu'on fait ultérieurement la sélection en fonction de l'intérêt de ce qui a été enregistré ; sur la masse des écoutes recueillies, une infime partie peut être reliée au terrorisme. Les algorithmes enregistrent les sites fréquentés par les usagers d'Internet et définissent ainsi des "suspects" en relation avec des sites potentiellement critiques : c'est une forme de "loi des suspects".

**Pire, la loi ne prévoit pas de contrôle réel** et les confie entièrement au pouvoir exécutif, alors que ce sont les tribunaux judiciaires qui sont constitutionnellement les protecteurs de la liberté individuelle (article 66 de la Constitution, art 136 du CPP).

Les recommandations de la CNCTR (Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement) seront consultatives, le Premier ministre peut passer outre en motivant sa décision. Et la loi autorise les services de renseignements à se passer d'une autorisation préalable pour faire face à un danger immédiat ou à une piste impromptue.

## Me rencontrer :

**Permanences le lundi de 18 h à 19 h 30**

**Sur rendez-vous uniquement, au 01 47 29 32 33 / 01 40 63 67 72**

- le 1<sup>er</sup> lundi du mois à l'Hôtel de ville d'Antony
- le 2<sup>ème</sup> lundi du mois à l'Hôtel de ville de Châtenay-Malabry
- le 3<sup>ème</sup> lundi du mois à l'Hôtel de ville de Bourg-la-Reine
- le 4<sup>ème</sup> lundi du mois à l'Hôtel de ville de Sceaux

## M'écrire :

**Conseil Général des Hauts-de-Seine**

2-16, boulevard Soufflot - 92015 Nanterre cedex

**Contact :** 01 47 29 32 33 et pdevedjian@cg92.fr

**Assemblée Nationale**

126, rue de l'Université - 75355 Paris cedex 07 SP

**Contact :** 01 40 63 67 72 et

pdevedjian@assemblee-nationale.fr  
patrick.devedjian@wanadoo.fr

## S'informer :

[www.patrickdevedjian.fr](http://www.patrickdevedjian.fr)

[www.hautsdeseine.net](http://www.hautsdeseine.net)

[www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)